

## LABELISATION CARRE EXPERT AUTO



Pour chacun des points, l'expertise doit permettre d'apprécier qualitativement une dizaine d'items. La somme de ces appréciations détermine une note, représentée visuellement par la graduation d'une jauge à aiguille.

La moyenne des 7 jauges détermine ensuite un niveau global qui, au final, aboutit à la délivrance d'un label véhicule normalisé, défini automatiquement par le logiciel parmi les 4 niveaux de label propres à Carré Expert Auto et dénommés respectivement : Vigilance, Convenable, Sélection, Premium.

Le label ainsi attribué correspond à l'état du véhicule à la date de l'expertise qui figure sur le rapport ainsi qu'au verso du sticker destiné à être apposé sur le pare-brise du véhicule.



1er niveau de labellisation, le label Vigilance correspond à un véhicule pour lequel des insuffisances ont été détectées. L'analyse du rapport permet d'avoir une vision objective sur les problématiques qui méritent une attention particulière.



2ème niveau de labellisation, le label Convenable correspond à un véhicule qui présente un état général globalement satisfaisant mais de qualité moyenne. L'analyse du rapport apporte une vision précise du niveau exact de chacun des points expertisés et permet de connaître l'avis de l'expert.



3ème niveau de labellisation sur les quatre pouvant être attribués, le label Sélection correspond à un véhicule dont l'état général est très satisfaisant et qui peut être défini comme tout à fait qualitatif, avec un niveau de sécurité assuré.



Niveau maximum pouvant être attribué, le label Premium correspond à un véhicule pour lequel l'ensemble des points sont de très grande qualité et qui, à ce titre peut être acheté avec la plus grande confiance.